

MOT DE RENTREE 2021

(à lire attentivement, merci)

Coordonnées de l'école :

Ecole Jean Peyraud
rue du collège
87260 PIERRE BUFFIERE
05.55.00.68.63
Mail : ce.0875009x@ac-limoges.fr

site internet : <http://blogsenclasse.fr/87-pierre-buffiere-st-hilaire-bonneval-rpi>

Equipe pédagogique :

Petite Section/ Moyenne Section : Mme BARREAU Béatrice

Moyenne Section/Grande Section : M. NEXON Olivier

CM1 : Mme BACHELARD Emeline (directrice) et Mme THIBESSARD Julie (décharge direction)

CM2 : M. BORDAS David

CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022 :

Rentrée des élèves : le jeudi 2 septembre 2021

Vacances de Toussaint : du samedi 23 octobre 2021 au dimanche 7 novembre 2021 (inclus)

Vacances de Noël : du samedi 18 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022 (inclus)

Vacances d'hiver : du samedi 12 février 2021 au dimanche 27 février 2022 (inclus)

Vacances de printemps : samedi 16 avril 2022 au dimanche 1^{er} mai 2022 (inclus)

Ascension : pas de classe le jeudi 26 mai 2022 et le vendredi 27 mai 2022

Pentecôte : pas de classe le lundi 6 juin 2022

Vacances d'été : jeudi 7 juillet 2022 (après la classe)

Horaires de l'école :

| Lundi | Mardi | Jeudi | Vendredi |
|---------------|---------------|---------------|---------------|
| 9h – 12h | 9h - 12h | 9h - 12h | 9h - 12h |
| 13h30 - 16h30 | 13h30 - 16h30 | 13h30 - 16h30 | 13h30 - 16h30 |

Les enseignants accueillent les élèves **10 minutes avant ces horaires**.

En dehors de ces horaires, les enfants sont placés sous la responsabilité de la mairie (garderie, restaurant scolaire, transports).

Des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) encadrées par les enseignants auront lieu le soir après la classe. Une fiche d'autorisation sera distribuée dans les prochains jours.

Rentrée 2021 – crise sanitaire :

Un nouveau protocole est paru fin juillet 2021. Le niveau 2 s'applique à partir de la rentrée. Les règles d'hygiène (lavages des mains, désinfection et ventilation des classes...) sont inchangées par rapport à juin et le port du masque est obligatoire pour les adultes et les enfants à partir du CP.

Un rappel de ses informations dans le livret proposé dans l'hyperlien :

<https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257>

Fermeture de la classe dès le 1er cas et poursuite des apprentissages à distance.

Chaque famille s'engage à ne pas mettre son enfant à l'école :

- En cas de fièvre (38°C ou plus)
- En cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille
- En cas de test positif concernant l'élève ou un membre du foyer ou identifié contact à risque. La famille doit informer la directrice le plus rapidement possible.

En cas d'apparition de symptômes chez un élève à l'école :

L'enfant sera isolé de sa classe et un masque lui sera remis

Les parents seront contactés pour consulter le médecin

L'enfant ne pourra revenir à l'école jusqu'au résultat du test et après avis du médecin de l'Education Nationale.

En cas de cas confirmé au sein du foyer, prévenir la directrice de l'école.

La procédure s'applique également au personnel de l'école.

JEUDI 1^{er} SEPTEMBRE :

Nous demandons aux familles (sauf pour les enfants de maternelle) de ne pas entrer dans la cour.

Pour les maternelles : les parents avec masque obligatoire peuvent accompagner leur enfant jusqu'à la porte du bâtiment. Nettoyage et désinfection des mains obligatoires avant de rentrer dans le bâtiment.

Pour les primaires : l'accueil se fera au portail. Les élèves vont ensuite dans la cour où ils peuvent poser leur cartable (pas d'entrée dans le bâtiment). Les jours suivants, les élèves monteront directement dans les classes pour s'installer, après lavage des mains.

Avant de pénétrer dans l'établissement, chaque enfant devra se désinfecter les mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition.

Entrée et sortie des classes : Pour des **raisons évidentes de sécurité** et suite aux **consignes ministérielles**, il est demandé aux parents de ne pas pénétrer dans l'enceinte de l'école et de bien attendre à l'extérieur. Les élèves sont accompagnés jusqu'au portail à 16h30.

Nous rappelons que les animaux sont interdits dans l'enceinte de l'école.

Retards : les parents veilleront aux heures d'entrée et de sortie, de manière à ce que leurs enfants arrivent à l'heure. Ils viendront également rechercher leurs enfants à l'heure.

Le portail de l'école est fermé pendant les horaires de classe.

Absences : La fréquentation de l'école est obligatoire. Les parents doivent impérativement prévenir **le jour même (avant 9h00)** la directrice ou l'enseignant de toute absence de leur enfant. Au retour, les enfants doivent apporter **un mot d'absence** des parents ou un certificat médical. Pour une absence en cours de journée, les parents doivent venir chercher leur enfant à l'école ; en aucun cas l'enfant ne sera autorisé à quitter l'école seul durant les cours.

Absence d'un enseignant : en principe, tout enseignant absent est remplacé. Dans le cas contraire, les enfants présents seront répartis dans les autres classes.

Relations parents-enseignants :

Les parents sont invités à signaler tout problème de santé ou familial, dont les enseignants pourraient tenir compte. Les parents peuvent rencontrer les enseignants à l'occasion de la rentrée ou sur rendez-vous (noter un mot sur le cahier de liaison).

Cahier de liaison : C'est le lien entre la famille et l'école. Toutes les notes collées dans le cahier **doivent être signées** par les parents. En outre, les parents pourront inscrire tous renseignements nécessaires à l'école, une demande de rendez-vous... Nous utilisons également Beneylu (espace numérique de travail).

Fiche de renseignements (valable 3 ans) : Elle est à remplir (ou à corriger) et à retourner à l'école **le plus rapidement possible.**

Assurances : Il faut fournir à l'école une attestation d'assurance scolaire ; cette attestation doit porter la mention « RESPONSABILITE CIVILE ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS CORPORELS »

Horaires de la garderie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h50 et 16h30 à 18h30.

Stationnement : Il est demandé aux parents de respecter les emplacements réservés aux cars scolaires.

Réunions de rentrée :

Chaque enseignant effectuera une réunion de rentrée dans le courant du mois de septembre 2021. La date sera communiquée dans le cahier de liaison.

Goûter : Pour être en conformité avec les différentes recommandations ministérielles concernant l'obésité des enfants, les enfants peuvent goûter à la garderie avant 9h et après 16h30.

Prise de médicaments à l'école : La prise de médicaments est interdite à l'école sauf pour les traitements de fond (asthme par exemple) ou **avec un PAI**.

Vêtements : Chaque année, de nombreux vêtements restent à l'école sans être ni reconnus, ni réclamés. Merci de marquer au nom de l'enfant les vêtements, cartables, chaussures, peluches, gants, bonnets ...

Tenue et comportement : Les élèves doivent avoir une tenue correcte et non provocante qui respecte aussi les règles élémentaires d'hygiène et de bienséance. Il est demandé aux élèves d'être respectueux et polis envers tous les membres de la communauté éducative.

Jouets : L'école décline toute responsabilité concernant les jouets apportés par les élèves.

Parasites : Aucune école n'est à l'abri des poux. Par conséquent, les parents doivent surveiller fréquemment la tête des enfants.

Elections :

Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école auront lieu le **vendredi 8 octobre 2021**. Les parents qui souhaitent se présenter peuvent le signaler dès à présent à la directrice de l'école.

Merci d'avoir pris connaissance de ces informations.

Bonne rentrée 2021 à tous !

La directrice
E. BACHELARD

Signatures des parents :